

C'était il y a 50 ans, le 10 août 1968 les premiers résidents du Parc prenaient possession de leurs maisons avenue d'Esblay. De ces courageux pionniers il reste un témoin ici présent monsieur Kunvari 18 mois après la grande majorité des pavillons avaient trouvé preneur et les enfants envahissaient les rues et les espaces verts.

Toutes les pelouses n'étaient pas encore semées et la boue était omni présente, mais la bonne humeur et l'entraide entre résidents étaient la règle.

Le CDL sous l'impulsion de son directeur monsieur Jean Sellier constituait le centre de la vie « festive » de notre résidence. Parallèlement, la création de l'AFUL en 1969 permettait de structurer la gestion de celle-ci et tout était à faire. Les 21 bénévoles élus (dont 4 sont encore résidents à l'heure actuelle monsieur Cavanna, monsieur De Corlieu, monsieur Jean Solin et moi-même) ont dû faire face à de nombreux problèmes car tout était privé, le CDL évidemment, les espaces verts que vous connaissez y compris le champ qui sépare le Parc de l'Orée, mais aussi les rues, l'éclairage public, les réseaux d'eau potable et d'eaux usées.

Lésigny était devenue une ville dortoir, ou plus exactement le Parc car la commune (c'est-à-dire le vieux village) comptait environ 300 habitants, alors que le Parc en comptait plus de 2000. Avant toute réunion du conseil municipal (représentant du vieux village) monsieur Magne maire de Lésigny me téléphonait et me demandait en tant que président de l'AFUL quelle était mon opinion sur les questions à l'ordre du jour et s'il fallait en ajouter d'autres. Il s'agissait là d'un début de collaboration et de concertation public-privé

Les enfants étaient nombreux et l'école primaire avec ses 9 classes et la maternelle avec ses 5 sections étaient remplies. Le collège ouvrait ses portes pour accueillir les plus grands. Toutes ces infrastructures avaient été financées par Levitt le promoteur de notre résidence.

Ce qu'il y avait de plus remarquable était le foisonnement de la vie associative, les rencontres entre voisins, le partage des idées et du matériel (en particulier de jardin) et le sentiment de liberté et de sécurité qui permettait à chacun de sortir de sa maison en laissant portes et fenêtres ouvertes (les temps changent malheureusement). Nous voulions que nos enfants puissent jouir au maximum de ce style de vie calme et détendu tout en respectant les particularités de chacun.

Cette manière de vivre doit toujours être vivace car sur les 601 pavillons 92 sont encore occupés par des résidents de la première heure, ce qui je pense constitue un record et au moins une vingtaine de pavillons sont occupés par les enfants des premiers résidents. Il semble évident que la qualité de vie dont ils avaient bénéficié lors de leur enfance et de leur adolescence les avaient convaincu que le Parc était vraiment l'endroit idéal pour s'installer dans leur vie d'adultes.

Le CDL était et semble-t-il est toujours un centre d'activités diverses avec pour point principal la piscine. Le premier directeur Jean Sellier recruté par Levitt a animé le club de 1969 à 1974 en organisant des tournois de foot (ce n'était pas le mondial), des tournois et des cours de tennis (Sellier était un ancien membre de l'équipe de France de tennis), mais aussi des manifestations diverses comme des bals costumés pour les enfants et leurs parents, des soirées à thème, des méchouis, des galettes des rois et si la salle de jeux du club étaient trop petite, on louait une tente y compris en hiver. Il avait su développer une adhésion auprès de tous les résidents jeunes et moins jeunes qui participaient avec enthousiasme à toutes ces manifestations, voir à ces délires. Sellier après son

départ du club est resté à Lésigny où il a continué à animer la commune jusqu'à son décès en 2016. Le second directeur du CDL fut Jean-Charles Gaumé qui continua l'œuvre amorcé par Sellier avec en point d'orgue en 1976 la création des Lésignades, institution qui perdure encore aujourd'hui puisque fin août sera organisée la 43^{ème} édition à laquelle participe les enfants de tous âges, les ados et les parents dans un climat serein.

En cinquante ans les conditions de vie ont évolué, des problèmes sont apparus et ont été résolus notamment :

En 1970-1973 la bataille contre la Francilienne qui devait traverser la commune en coupant Lésigny en deux, le Parc et l'Orée d'un côté, le vieux village et les autres résidences à venir ou en construction de l'autre, bataille qui nous a permis d'obtenir que la Francilienne traverse la commune dans une tranchée à hauteur du village.

En 1982 les travaux de reconstruction de la piscine après constatations de malfaçons.

En 1998 la municipalisation de la voirie et de tous les réseaux de transport d'énergie.

En 2001 la mise en place du réseau câblé, suivi en 2012 de la reprise de ce réseau par Numéricable (SFR à l'heure actuelle) et en 2017-2018 les questions soulevées par le développement d'un réseau de fibres dans le reste de la commune.

Enfin en 2016, la cession à la commune d'une partie de nos espaces verts pour permettre à la commune de construire un restaurant scolaire dont pourront bénéficier nos enfants , restaurant qui devrait être inauguré et mis en service à la fin de l'année 2018.

Je pense qu'il était nécessaire de fêter ce cinquantenaire pour affirmer que notre cadre de vie ne s'est pas détérioré, bien au contraire, car la volonté de l'immense majorité des résidents est de faire en sorte que l'esprit des « pionniers » se perpétue, c'est-à-dire ouverture vers les autres et entraide de toute nature.

Je tiens à remercier les membres du CS ainsi que les résidents bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette manifestation et en particulier madame Isabelle Belleau et madame Virginie Métayer.

Enfin pour terminer je voudrais vous dire que j'ai été le premier président de l'AFUL en 1969 et 1970, que je suis à nouveau président depuis 2016 mais que j'aspire à une vie plus calme, c'est pourquoi j'ai informé le CS de l'AFUL que je démissionnerai de ce poste le 30 juillet. L'intérim de la présidence sera assuré et c'est une première par une femme madame Aurore Lefevre-Bouali.

Bonne soirée